

essaiment le solaire

le 11 décembre 2018 - Patricia TRICOCHÉ - Territoires - Nord-Isère



Produire ensemble des énergies renouvelables en Nord-Isère n'est plus aujourd'hui un vœu mais bien une réalité pour la SAS Centrales villageoises NID'énergies.

Lors de l'assemblée générale de NID'énergies, le projet qui consiste à équiper puis exploiter une série de treize installations photovoltaïques sur des toitures publiques et privées de sept communes du Nord Isère, a été validé. L'enjeu est de faire face aux défis du changement climatique et de se mobiliser sur la production d'énergies renouvelables. Les premiers travaux débutent à Chezeneuve, commune pionnière dans le soutien au projet.

Comme l'explique Christelle Claude présidente de NID'énergies, « la société citoyenne s'inscrit dans le programme de développement des Centrales villageoises initié en 2010 par Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (AURAE) avec le soutien de la Région et de l'Europe ». Elle est membre de l'association nationale des Centrales villageoises. Un projet qui « lie étroitement activité économique et démocratie locale ». Un concept qui a le vent en poupe. L'initiative s'inscrit parallèlement dans le mouvement national pour la transition énergétique en concourant aux objectifs de la démarche du Territoire à énergie positive (Tepos) « Nord-Isère Durable » portée par la Capi et les Vals du Dauphiné.

Le principe : permettre à tout un chacun de participer à son niveau à la transition énergétique du territoire pour à terme être dans une trajectoire d'autonomie énergétique. Une initiative qui repose sur le bénévolat et qui nécessite pour se déployer d'être soutenue par des relais institutionnels proactifs en termes de valorisation. C'est le fabricant local de panneaux photovoltaïques Photowatt qui a été retenu dans cette opération dont le coût est de 280 000 €. Une première en France.

Ces treize centrales villageoises devraient produire l'équivalent de la consommation annuelle de 60 foyers. « Sur les vingt ans de la durée du projet nous générerons, grâce à la revente d'électricité, des dividendes pour les actionnaires supérieurs à ceux d'un livret A. On est à la croisée des chemins », confie encore Christelle Claude avec un champ d'action calqué sur le Territoire Nord Isère Durable et une réflexion engagée pour une opération similaire sur les Vals du Dauphiné.

D'autres réflexions portent sur des installations photovoltaïques de plus grande taille avec des sites à grandes toitures (minimum 200 m²) et sur le développement d'autres filières. Mais le premier objectif semble atteint grâce à l'investissement d'acteurs locaux promouvant une énergie produite localement et qui génère des richesses mieux partagées.

Contact : nidenergies@centralesvillageoises.fr ou www.centralesvillageoises.fr/guest/nordisere

Patricia Perry Tricoche